

Les Échos d'Aurice

N°30



RÉDACTION :

Commission information / Communication

CONCEPTION / ÉDITION :

Copytel Mont-de-Marsan - Janvier 2026

IMPRESSION sur papier recyclé

LE MOT DU MAIRE

LA FIN DU MANDAT

En cette période de réserve électorale, où la neutralité s'impose, la municipalité a à cœur de continuer à vous proposer une information fidèle à l'esprit de proximité qui caractérise notre commune.

Ce 30^{ème} numéro des échos d'Aurice vient clôturer cette année 2025. Il fera la part belle aux associations car, une fois encore, elles ont su dynamiser la vie communale. Certaines d'entre elles ont vécu un moment important.

Le groupe folklorique emblématique, les Pastous et Pastourettes vient de fêter dignement ses 71 ans en réunissant plusieurs générations.

Le comité d'organisation des manifestations (COM) a également fêté le 1^{er} anniversaire de son dernier né : le café associatif !!! Il symbolise à lui seul la fraternité associative et les initiatives lesquelles offrent un service de proximité pour tous ceux qui veulent simplement passer un moment de partage le dimanche matin.

Après une longue période de travail, le Théâtre Nationale 10 (TN10) est remonté sur les planches pour interpréter « après la pluie ». Une œuvre prémonitoire qui traite de la complexité des rapports humains sur fond de canicule. Une sujexion personnelle pour la future pièce : un sujet qui traiterait de compromis, de paix et de régulation climatique ?

2025 aura également été l'occasion de mener un nouveau chantier participatif. Il a permis de planter un arboretum sur la zone humide du lotissement de Cès. Ce chantier réalisé en partenariat avec l'école d'Aurice, les enseignants, les services municipaux et de nombreux bénévoles traduit la force du lien social et la symbolique environnementale.

Des études engagées depuis plusieurs années sont en passe de se terminer. Il s'agit de la rénovation énergétique de l'ensemble mairie/salle des fêtes ainsi que du projet de logement sociaux et de la maison pour assistantes maternelles.

Dès le début d'année 2026, la commune va être concernée par le recensement de la population. Vous saurez tout sur le processus et sur les agents recenseurs qui assureront cette démarche pour le compte de la commune.

Les 15 et 22 mars 2026, vous serez appelés à élire vos conseillers municipaux. Au-delà du « qui », vous aurez à comprendre les subtilités du « comment », avec la réforme du scrutin municipal. De grands changements en perspectives !!!

Je vous souhaite une lecture agréable de ce nouveau bulletin municipal, en espérant qu'il vous accompagnera utilement dans les semaines à venir.

**Le Maire,
Frédéric LAFITTE**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Raphaël Paul CASTETS né le 05 avril 2025 à Mont-de-Marsan (Landes)
- Céleste Simone DUFOUR née le 30 avril 2025 à Dax (Landes)
- Maya PIBIRI GOUBOT née le 05 mai 2025 à Mont-de-Marsan (Landes)
- Aria Ava Jade Emma BARSACQ née le 06 mai 2025 à Mont-de-Marsan (Landes)
- Damian Valentino BORDINARO HEURTIN né le 14 mai 2025 à Mont-de-Marsan (Landes)
- Noé BUSQUET né le 27 mai 2025 à Mont-de-Marsan (Landes)
- Gabriel Jules ROCHE né le 31 mai 2025 à Mont-de-Marsan (Landes)

- Gabin SABATHE né le 30 octobre 2025 à Mont-de-Marsan (Landes)
- Oscar FEDENSIEU né le 02 novembre 2025 à Mont-de-Marsan (Landes)

DÉCÈS

- Simone MOMAS née BANCONS le 25 décembre 2024 à Saint-Sever (Landes)
- Irène SAINT-GENEZ née CAPBERN le 08 mars 2025 à Saint-Sever (Landes)
- Jean, Louis CAZENAVE le 26 mai 2025 à Mont-de-Marsan (Landes)

MARIAGES

- Ludivine Marie Yann SIMON et Quentin Vincent GIBERT le 08 août 2025

LA VIE MUNICIPALE

VOEUX POUR L'ANNÉE 2026

En ce début d'année, les services et la municipalité vous adressent leurs meilleurs voeux. Que 2026 vous apporte santé, bonheur et sérénité.

Ces voeux s'adressent également à tous ceux qui contribuent à la dynamique de notre commune : associations, acteurs économiques et corps constitués.

Que cette nouvelle année soit riche d'élan partagés et de belles réussites, pour notre commune et pour vous tous.

BONNE ANNÉE À TOUS

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, sur les logements, etc. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc ...
- Identifier les besoins, notamment en termes d'équipements publics.

Quand serez-vous recensés ?

L'ensemble des logements et des habitants de la commune seront recensés du 15 janvier au 14 février 2026.

Par qui serez-vous recensés ?

Le recensement de la population sera assuré par 2 agents recenseurs nommés par délibération du conseil municipal.

Il s'agit de :

- Mme Maryse JUZAN
- M. Christian LORY

Chacun d'eux aura la responsabilité de recensement d'un secteur de la commune.

Comment ça se passe ?

Vous recevrez prochainement une lettre du maire dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, votre agent recenseur vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 15 janvier 2025 ? Contactez la mairie : **05 58 76 06 50**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : <https://le-recensement-et-moi.fr/>



M. Christian LORY



Mme Maryse JUZAN



LES BANCS AU CIMETIÈRE

Des bancs ont été installés dans chacun de nos cimetières, au bourg et à Lagastet. Réalisés en bois d'acacia, ils sont l'œuvre d'un artisan landais.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Pour faire face aux défis climatiques, les communes ont élaboré un plan communal de sauvegarde (PCS). Outil de gestion des crises des communes, il permet de préparer la réponse à tout type d'événements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, risque sanitaire).

Le PCS est obligatoire pour toutes les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels approuvé (PPRN). Élaboré sous la responsabilité du maire, le plan communal de sauvegarde est un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence.

Sur la commune d'Aurice, ce PCS est divisé en 7 secteurs, composés de deux référents par secteur. Cet été, le plan canicule a été activé à deux reprises à la demande des autorités compétentes. L'activation de ce dernier a permis à Monsieur le Maire de tester la réactivité de ses référents, qui munis de leur liste respective, sont allés à la rencontre des personnes nécessitant une attention particulière.

L'ensemble du dispositif mis en œuvre s'est avéré opérationnel.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'enquête publique s'est tenue entre le 8 septembre et le 8 octobre 2025. Le rapport de la commission d'enquête a été rendu le 8 novembre 2025, ainsi que ses annexes de l'enquête publique unique. Chaque commune est tenue de mettre à disposition du public ces documents pendant une année.

Ils sont également consultables au siège de la communauté de communes Chalosse Tursan.

Par ailleurs, ils peuvent être téléchargés sur le site internet de la communauté de communes via le lien suivant : <https://www.chalossetursan.fr/Votre-Communaute-de-communes/Agenda-et-actus/Toute-l-actualite/PLUi-Chalosse-Tursan-rapport-de-la-commission-enquete>

CHANTIER PARTICIPATIF : UN ARBORETUM A CES



La zone humide du lotissement de Cès est un vaste espace vert qui sépare certains lots de la route de Haut-Mauco et du chemin du Carré. Elle accueille également un bassin de rétention des eaux pluviales. Lors de la réalisation du lotissement, des plantations avaient été réalisées mais la majorité des arbres n'ont pas survécus. Cet espace restait donc à aménager.

Ce projet, qui n'avait pas pour seul objectif de planter des arbres, a été pensé et porté par les services techniques. Il s'agissait d'une démarche globale qui permettrait de concilier actions pédagogiques et lien social, tout en menant une action éco-responsable, avec pour finalité de contribuer à améliorer le cadre de vie des riverains. Ils ont proposé de le mener en chantier participatif, en partenariat avec les 2 classes d'Aurice, leurs enseignants et de nombreux bénévoles. Cet atelier a été réalisé le jeudi 27 novembre 2025.

L'arboréum est composé de 70 jeunes sujets (feuillus et résineux), avec une diversité d'une vingtaine de variétés. Lorsqu'ils seront installés et que leur développement aura créé un bosquet, ils offriront un îlot de fraîcheur à la population et un habitat pour de nombreuses espèces animales.

Sur le volet pédagogique, les élèves ont abordé les différentes étapes nécessaires à la plantation d'arbres. Ils ont également contribué activement à leur mise en terre, à l'arrosage et au paillage. Les services techniques ont finalisé la plantation par la mise en place d'un tuteurage et de protections. Les enfants ont retenu que cette action contribuera à stocker l'équivalent de 2 tonnes de CO₂ (environ 2 trajets A/R en avion entre Paris et New York).

En toute humilité, il nous plaît de croire que les plus petites initiatives encouragent les grandes démarches.

CHANTIER PARTICIPATIF

Le 1^{er} chantier participatif a eu lieu courant mars à Notre Dame des Pins. Avec pour but, l'élargage des arbres se situant sur ce site. S'en est suivi un broyage des déchets et un nettoyage complet de cet espace.



CES : PROJET DE LOGEMENTS ET MAM

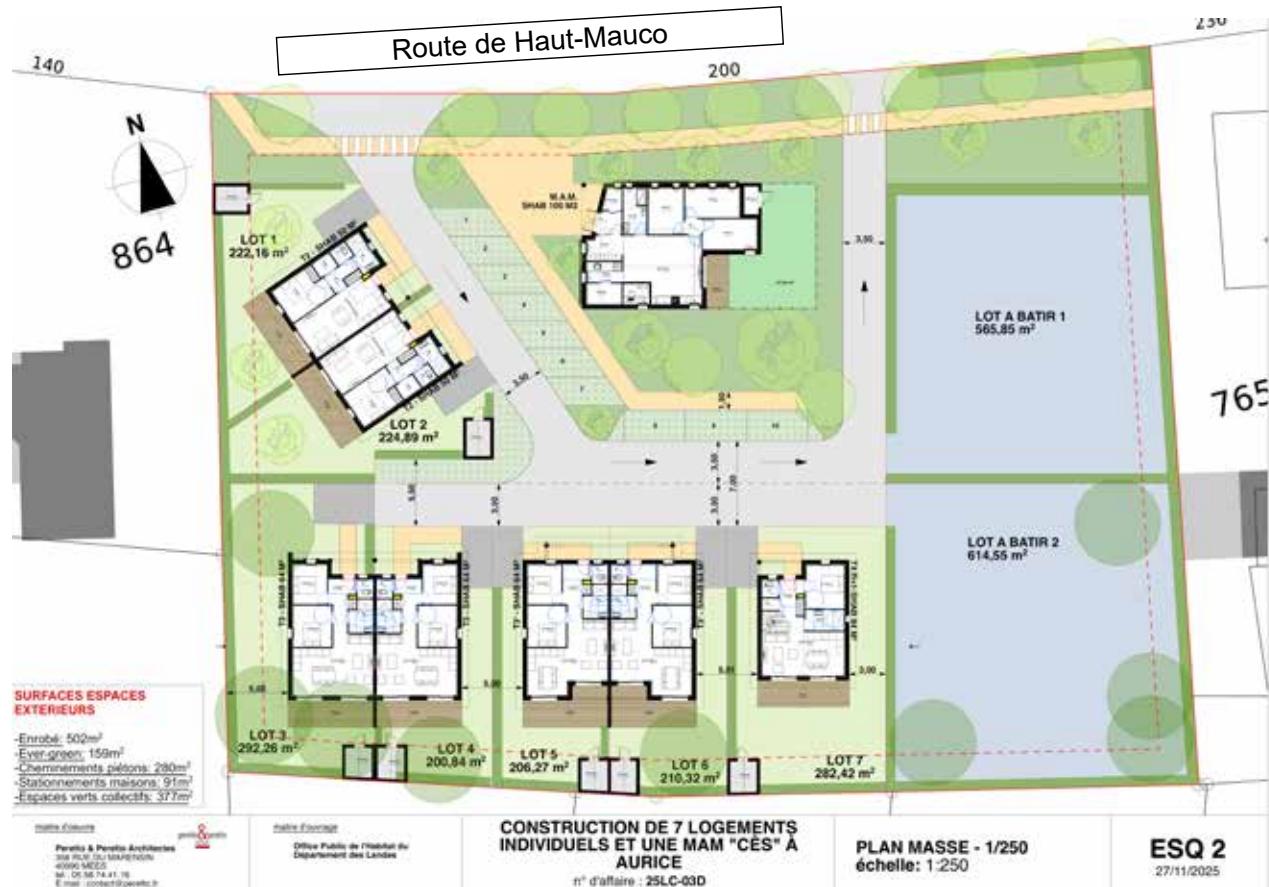
Après quelques mois de retard, le conseil d'administration d'XL Habitat a officiellement validé le lancement du projet de création de 7 logements sociaux et d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) en toute fin du 1er semestre 2025. Les raisons majeures de ce report sont en lien avec la situation nationale (gel des agréments).

Depuis, les services de l'Etat ont validé le programme des 7 logements et XL Habitat a procédé au recrutement du maître d'œuvre qui est missionné pour étudier l'ensemble du projet. Il s'agit du cabinet d'architecture PERETTO & PERETTO, installé à Lourdes.

Depuis octobre dernier le Maître d'œuvre, XL Habitat et le Conseil municipal ont travaillé sur le programme du projet ainsi que sur diverses esquisses. Ceci a permis d'orienter les réflexions vers un avant-projet. Il a été dévoilé en novembre dernier ainsi que l'estimatif correspondant.

Sous réserves de vérification des caractéristiques géotechniques du terrain, l'emprise foncière permettra également d'inclure 2 terrains à bâtir.

La municipalité mène actuellement diverses concertations auprès des partenaires financeurs afin de préparer le plan de financement correspondant.



maître d'œuvre Peretto & Peretto Architectes 58 rue de la Marénine 40500 MIREPOIX tel : 05.58.74.41.16 E-mail : contact@peretto.fr	maître d'ouvrage Office Public de l'Habitat du Département des Landes	CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS INDIVIDUELS ET UNE MAM "CES" À AURICE n° d'affaire : 25LC-03D	VUE A PARTIR DE L'ACCÈS échelle: 1:1,06	ESQ 2 27/11/2025
--	---	---	---	----------------------------

LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN MUNICIPAL

CE QUI CHANGE

Passage à la liste paritaire

Avant la loi du 21 mai 2025, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers municipaux étaient élus « à la candidature isolée » ou avec des listes sans parité.

A compter des élections municipales de 2026, toutes les listes devront être paritaires : elles devront être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Possibilité de liste « incomplète »

Pour tenir compte des réalités des communes où il peut être difficile de trouver le nombre légal de candidats (15 pour Aurice), la loi autorise le dépôt de listes avec jusqu'à 2 candidats de moins que le nombre légal de sièges.

Possibilité de conseiller « supplémentaire »

Il est possible d'utiliser le système de 2 candidats supplémentaires. Cela permet d'étendre le principe du « suivant de liste », en cas de démission par exemple.

Ordre de la liste

Un ordre de présentation des candidats est établi. La liste n'a pas à refléter l'élection du maire et des adjoints, qui aura lieu lors de la première séance du conseil municipal. Autrement dit, le candidat au poste de maire n'a pas à figurer en tête de liste, mais c'est ce qui est souvent fait en pratique.

Vote des électeurs

Le panachage disparaît dans les communes de moins de 1000 habitants.

L'électeur n'a plus la possibilité de modifier une liste : ajouter un nom de candidat, supprimer un candidat ou

encore modifier l'ordre de présentation. L'électeur vote pour une liste complète et non plus pour un candidat. Toute modification entraînera la nullité du bulletin.

Mode de scrutin

Le scrutin devient proportionnel avec une prime majoritaire : la liste arrivée en tête au 1^{er} tour ou avec le plus de voix au 2nd tour, obtient la moitié des sièges. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle, à la plus forte moyenne.

Nombre de tours

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité des suffrages exprimés au 1^{er} tour, un 2nd tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent se présenter au 2nd tour.

Ainsi, dans toutes les communes où il n'y aura qu'une liste, elle sera élue au 1^{er} tour.

Élection des adjoints

Les adjoints seront aussi élus par liste, avec la même alternance de sexe, à la majorité absolue et sans panachage ni modification de la liste.

CE QUI NE CHANGE PAS

Élection des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau (après élection du maire et des adjoints). La commune d'Aurice dispose d'un conseiller communautaire : le maire est conseiller communautaire et le 1^{er} adjoint est conseiller communautaire suppléant.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE - SALLE DES FÊTES

L'audit énergétique réalisé par le SYDEC, sur les bâtiments scolaires et sur l'ensemble mairie-salle des fêtes a confirmé que la rénovation énergétique de ce dernier est prioritaire. L'audit a également proposé divers scénarios de travaux ainsi que les plans de financement correspondants.

Durant le 1^{er} trimestre 2025, la municipalité a confirmé au SYDEC son intention de donner une suite à cet audit et elle a retenu un scénario de travaux visant à :

- isoler les locaux,
- remplacer une partie des menuiseries,
- remplacer la production de chauffage,
- remplacer l'ensemble des éclairages par des solutions plus vertueuses.

La municipalité a également souhaité intégrer au projet de rénovation énergétique une rénovation partielle de la salle des fêtes, de la salle des mariages ainsi que du secrétariat de mairie. Pour ce dernier, elle a sollicité que l'option d'un déplacement au rez-de-chaussée soit étudiée. La mise en conformité des accès des personnes à mobilité réduites (PMR) des locaux complète la commande.

Un programme de travaux a été établi en conséquence par le SYDEC et il a donné lieu au recrutement d'une maîtrise d'œuvre. Le Bureau d'étude VERITAS SOLUTIONS a été retenu. Le démarrage de la prestation d'avant-projet (AVP) a été lancé en septembre dernier. L'AVP, ainsi que l'estimatif correspondant a été restitué fin novembre 2025.

Parallèlement à ce projet de rénovation énergétique, la commune a également confié au SYDEC une étude de faisabilité visant à définir l'opportunité d'installer une centrale photovoltaïque en toiture de la salle des fêtes pour une autoconsommation. Cette étude a conclu à l'intérêt de concrétiser ce projet.

La municipalité a validé ce principe.

Avant de s'engager vers une réalisation de ces projets, la municipalité mène actuellement diverses concertations auprès des partenaires financeurs afin de préparer le plan de financement correspondant.

L'ÉCOLE

LE JARDIN DE L'ÉCOLE

L'année scolaire dernière, les délégués ont demandé au maire d'Aurice d'avoir un jardin. En mars, Mathieu et Anthony sont venus nous préparer un petit bout de terrain et, aujourd'hui, nous avons notre jardin juste à côté de la classe des CE2/Cm1. Nous avons semé des tomates, des radis, des carottes, des fraises et des citrouilles. (Guillaume - Timéo L. - Amaya - Timéo P. - Martin - Julia)



La récolte



Au mois d'octobre, nous sommes allés dehors découvrir le jardin et voir les plantations. Dans le potager de l'école, il y avait des radis, des carottes, des tomates et des citrouilles mais notre

classe a seulement pu récolter des petites carottes et deux grosses citrouilles. La classe des CM2 a récolté les deux dernières. Une des citrouilles de notre jardin était « partie » dans le jardin des CM2 car elle cherchait sûrement de l'ombre. (Aurore - Johanne - Nahia - Lenny - Gabin)

Le crumble à la citrouille

Nous avons réalisé un crumble à la citrouille. D'abord, nous avons commencé à couper la citrouille. Puis on a beurré le plat. Après, on est allés chercher les oeufs et le lait concentré, la farine et le beurre.



On a mélangé le beurre et la farine et après on a ajouté le lait concentré et les oeufs. Après, on a tout mélangé. Puis on l'a versé dans le plat et on l'a fait cuire. Et on a dégusté !!!! (Lenny - Pablo - Paul - Lucy)

La tarte à la citrouille



Le jeudi 13 novembre, nous avons aussi réalisé une tarte à la citrouille. La recette que nous avons réalisé : nous avons coupé la citrouille en morceaux. Puis nous les avons fait cuire et nous les avons mixé dans le robot de maître. 15 minutes plus tard, nous avons mélangé avec du sucre, des oeufs, une pincée de sel, du sucre vanillé et de la crème. Ensuite, nous avons versé le tout sur une pâte (déjà prête). Nous l'avons fait cuire...
... et nous l'avons dégusté !!!! (Raphaël - Simon - Eloïse - Elliott)

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Comme les années précédentes, courant juin, les élèves de CM2 de l'école d'AURICE ont participé à une demi-journée de prévention routière.

Encadrés par trois bénévoles de la prévention routière et des enseignants, les enfants ont bénéficié d'une partie théorie et ont été sensibilisés sur les dangers de la route avec un deux roues.

Par la suite, trois ateliers ont été constitués pour la mise en pratique.

Munis de leurs vélos, les élèves ont appréhendé les différentes règles de base et de comportement à adopter sur la route. Cette demi-journée s'est déroulée avec des participants attentifs aux recommandations des instructeurs.



SÉANCE TRI EN CLASSE

Le Sictom du Marsan propose aux établissements scolaires, différents projets afin de sensibiliser les élèves au tri et à la réduction des déchets.

Les activités se déroulent en deux temps avec une séance théorique en classe et une sortie pédagogique. Deux intervenants sont venus à l'école pour présenter le Sictom puis ils ont proposé trois ateliers aux élèves :

Atelier 1 : Tri des ordures ménagères, du tri sélectif et du compost,

Atelier 2 : La dégradabilité des déchets dans la nature,

Atelier 3 : La déchèterie,

Au mois de juin, l'ensemble des élèves de l'école est allé au parc Jean Rostand de Pouydesseaux dédié à la biodiversité afin d'explorer la richesse du milieu et sensibiliser les enfants à sa préservation. « On était en pleine végétation, il y avait plusieurs animaux à regarder. Des grenouilles, des canards, des tortues, des crevettes, des homards, des libellules mais aussi des plantes carnivores. Nous avons vu des cabanes avec des descriptions d'oiseaux mais aussi des peintures avec des insectes et des animaux. Nous avons beaucoup marché pour découvrir le parc puis nous avons pique-niqué sur des tables au milieu des arbres ».



CULTURE

CHANTONS SOUS LES PINS

Mars 2025, mars 2026

Ce festival itinérant est désormais un grand classique dans le paysage culturel auriçois. La programmation, uniquement dans la chanson francophone, y est éclectique au possible ! D'année en année, les concerts se suivent et... ne se ressemblent pas ! Nous avons ainsi découvert en mars 2025 deux formations féminines – Juliette MAGNEVASOA et BODIE – et deux univers extrêmement opposés : poésie intimiste pour la première, humour décalé pour la seconde.



Nous vous proposons en mars 2026 un tout autre voyage musical, masculin celui-ci : le jazz rock planant de iAROSS, un trio avec guitare, cuivre et batterie ; le groupe ZARHZÄ en version acoustique. Des consonnances qui évoquent les musiques du monde... Découvrez-les à Aurice le samedi 28 mars, dans la salle des fêtes. Ce spectacle, financé par la municipalité, disposera encore du soutien logistique de l'association auriçoise MoonLabel.



LE THÉÂTRE NATIONALE 10 EN PRÉSENTATION DANS LES LANDES

Boostée par son succès auriçois lors de la Première représentée en mars 2025, la troupe de théâtre amateur a entamé une tournée départementale avec son spectacle « Après la pluie » de Sergi BELBEL. C'est ainsi que le spectacle a été joué en avril à Ychoux, en mai à St Avit, en novembre à Meilhan, et le 10 janvier 2026 à Mont de Marsan, au Château de Nahuques, au profit de l'association

Amnesty International. En projet également, la pièce devrait être jouée à Villeneuve de Marsan, « hors compétition », dans le cadre de la sélection aquitaine du festival de Théâtre Amateur de Joué les Tours (Festhéa).

Si vous connaissez des municipalités susceptibles de nous faire jouer dans leur salle des fêtes, ne manquez pas de parler de nous !

après la pluie

Nous sommes dans une ville, quelque part, dans un avenir proche. Il n'a pas plu depuis plus de deux ans. L'action se passe sur la terrasse d'un immeuble : des secrétaires, des personnels administratifs s'y retrouvent pour fumer en cachette. Mais l'orage menace et les tensions entre eux s'exacerbent...

Sergi Belbel
Auteur barcelonais, Sergi Belbel a écrit de nombreuses pièces de théâtre. Il est également auteur pour la télévision et le cinéma.

Dates de représentations
YCHOUX 20 avril
16h00 Salle des fêtes
SAINT AVIT 24 mai
20h30 Salle des fêtes
MEILHAN 22 novembre
20h00 Salle des fêtes

ESPACE SCENIQUE
Ouverture : minimum 7 m
Profondeur : minimum 6 m
Position du public : frontal
Pendrillons à l'italienne (adaptable)
La compagnie fournit tout le matériel technique (lumière et son) et l'installe.

Durée du spectacle:
1h40 environ

CONDITIONS
- le montant des défraiements est défini entre les partenaires.
- un repas pour les comédiens et les techniciens (11 personnes) pris de préférence après le spectacle.
Les droits d'auteur sont dus par l'organisateur de la manifestation. Leur montant est calculé en fonction de la jauge théorique de la salle et du prix moyen du billet. Cette redevance est à régler auprès de la SACD.

Disponibilités
En soirée, les samedis ou en matinée, les dimanches:
24-25 janvier
28-29 mars
25-26 avril
13-14 juin

après la pluie

d'après Sergi Belbel

Théâtre
Nationale 10

VIE ASSOCIATIVE

APE

L'Association des Parents d'Elèves d'Aurice (APE Aurice) réunit 52 familles pour 68 enfants. Les enfants sont scolarisés au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Adour Marsan dans les écoles de Aurice, Cauna, Lamothe et Le Leuy. Le RPI réunissant 117 enfants est en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Le Bureau de notre APE est constitué d'une dizaine de familles volontaires, notre association vise à organiser des manifestations pour réunir les jeunes auricois.

Pour financer nos idées, nous participons avec l'Asa, les Pastous et l'ACCA au Loto mensuel. Merci à tous les membres de ses associations de permettre le bon fonctionnement de cet événement.

Nous avons aussi pu profiter du café associatif, pour vendre des pâtisseries concoctées par les parents. Et enfin nous vendons chaque 3^{ème} Mardi du mois des pizzas locales en collaboration avec Arnaud Pizza. Tous ces revenus nous permettent de faire plaisir aux enfants, en proposant des animation « gratuites » régulièrement. Pour cette année scolaire 2025- 2026, nous avons déjà pu organiser la déambulation de nos petits monstres dans le village le Samedi 18 Octobre pour Halloween. Merci à tous les villageois pour leur collaboration sur le parcours.

Pour poursuivre, nous avons prévu d'organiser un spectacle de Noël, avec la compagnie Abacart qui aura lieu le Dimanche 11 Janvier 2026. Le Samedi 4 Avril, nous organiserons une chasse aux rubans pour Pâques afin de gâter les enfants avec des chocolats achetés chez un fournisseur local de Mont de Marsan. En fin d'année scolaire, nous offrons à chaque CM2 un kit composé d'une trousse nominative et d'une calculatrice collège Casio en souvenir de leur scolarité au RPI.

Nous répondons aussi aux sollicitations des enseignants et du personnel pour l'amélioration de l'accueil en classe ou à la garderie.

Pour 2025-2026 la composition du bureau est la suivante :

PRÉSIDENT : JUZAN Michael

TRÉSORIÈRE : JUZAN Anne

SECRÉTAIRE : GERNEZ Cindy

SECRÉTAIRE ADJOINTE : MIGEON Aurélie

Membres du bureau : DARTENUC Anais et Guillaume, DESTABEAU Sylvie, DUCIEL Julien, DUPOUY Axelle, GERNEZ Damien, GUDE Nicolas, HENRY Elodie, LABROUCHE Bertrand, LANGLADE Sandra et OLIVIER Annabelle,

Nous tenons à remercier la secrétaire de Mairie, Stéphanie, pour sa disponibilité et l'aide apportée à chaque fois que cela a été nécessaire. Merci aussi à la municipalité qui nous met à disposition les salles.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et permettront, sans nul doute, d'apporter de nouvelles idées pour les manifestations à venir. Il est important qu'il y ait de nouvelles personnes présentes dans le bureau pour étoffer et diversifier l'offre d'animations proposées aux enfants.

N'hésitez donc pas à rejoindre l'équipe !



LE CSA BASKET : UN CLUB ENGAGÉ, SOUTENU PAR LA COMMUNE

Des remerciements sincères à la municipalité

Le CSA Basket tient à adresser ses plus vifs remerciements à la commune pour son accompagnement fidèle et attentif.

La mise à disposition de la salle de sport, notamment le samedi matin pour les plus jeunes, est essentielle pour permettre à nos enfants de découvrir le basket dans les meilleures conditions.

Un soutien financier précieux

Le club remercie également la municipalité pour l'aide financière accordée au fil des saisons.

Ce soutien concret permet au CSA de poursuivre la promotion du basket pour tous, d'entretenir le matériel et de continuer à offrir un encadrement de qualité, dans un esprit d'ouverture et de convivialité.

Des valeurs fortes face aux incivilités

Conscient des incivilités et comportements

inappropriés qui peuvent parfois se manifester autour des terrains, le CSA Basket reste pleinement engagé pour rappeler les valeurs du sport :

- Le respect des autres,
- L'esprit d'équipe,
- La solidarité,
- Et le plaisir du jeu.

Notre éducateur, les dirigeants et bénévoles œuvrent chaque jour pour que le basket reste un lieu d'épanouissement, de partage et de respect mutuel.

Pour une saison pleine d'énergie et de convivialité

Le club souhaite à l'ensemble des habitants, des partenaires et des passionnés de sport une bonne santé et un bel avenir, riche en réussites sportives et humaines.

Le CSA Basket-Ensemble, faisons rebondir les valeurs du sport

ASSOCIATION « AMITIÉ ET SOLIDARITÉ AURIÇOISE »

Comme son nom l'indique, « Amitié et Solidarité » sont les fondements de notre club que nous nous efforçons de maintenir : créer des liens de solidarité et se réunir dans un cadre convivial pour partager des activités tout le long de l'année. Basée sur le bénévolat qui constitue notre force, elle compte plus de 185 adhérents (retraités ou non) qui bénéficient des diverses animations accessibles à tous et à toutes.

Affiliée à Générations mouvement/Fédération des Landes, cette adhésion lui permet de bénéficier :

- d'une assurance bien adaptée à un prix très intéressant,
- d'une assistance juridique,
- d'avantages financiers auprès de commerçants locaux.

Les activités organisées par notre association sont de 3 sortes :

Activités hebdomadaires

Gym dynamique	les lundis de 17h45 à 18h45 à la salle des fêtes (sauf Juillet et Août)
Gym douce	les mardis de 10h30 à 11h30 à la salle des fêtes (sauf Juillet et Août)
Yoga	les jeudis de 10h à 11h à la salle des fêtes (sauf Juillet et Août)
Belote	les jeudis à 14h à la maison des associations (sauf les jeudis d'après-midi détente)

Activités mensuelles

- Les lundis (une fois par mois) à 20h30 : organisation du loto du village en partenariat avec trois autres associations : ACCA, APE, Pastous.
- Les jeudis (tous les 1^{er} des mois de février, mars, juin et septembre) à 14h : après-midi détente (lotto interne suivi d'un goûter avec au menu de délicieuses pâtisseries : pastis, tourtières,...).

Activités gourmandes et culturelles

Nous organisons des repas à la salle des fêtes :

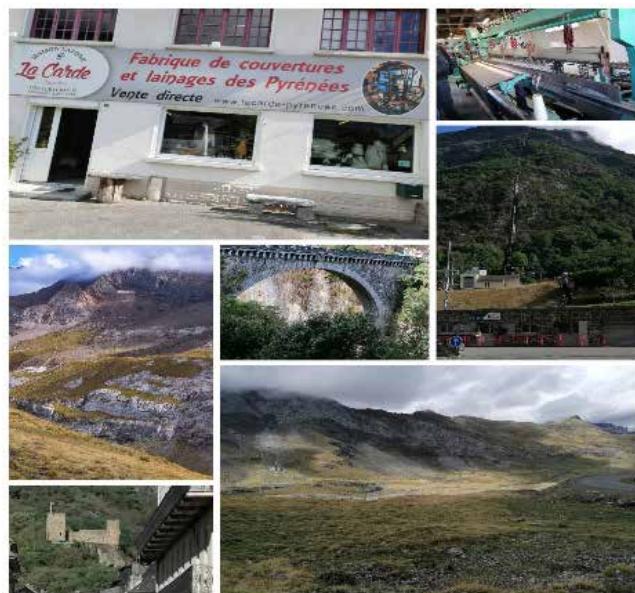
- Lundi de Pâques : omelette pascale (ouvert à tous),
- 8 mai : repas commémoration (ouvert à tous),
- 11 novembre : repas commémoration (ouvert à tous),
- En décembre : repas de Noël.

Nous avons proposé également des sorties d'une journée :

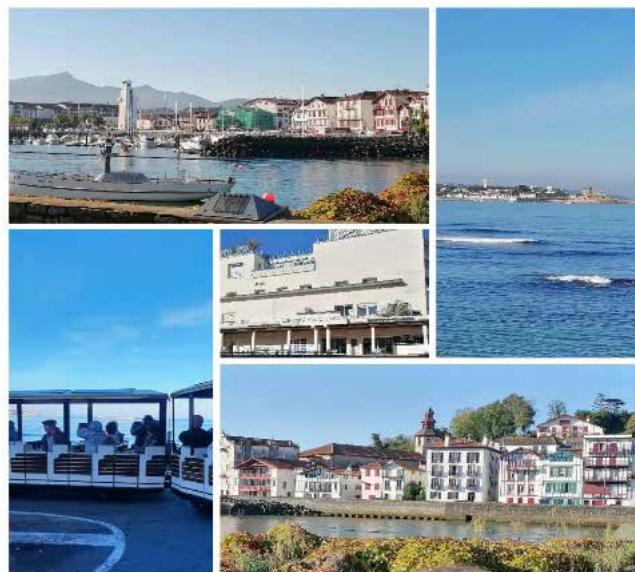
- le 26 juin, au Cabaret Music-hall « l'Ange Bleu » à Gauriaguet (33)



- le 11 septembre, à Gavarnie au cœur des Hautes-Pyrénées



- le 2 octobre, sortie interclubs à Saint-Jean-de Luz



- Et le 22 septembre, nous avons accueilli le 2^{ème} concours départemental de Tarot de Générations Mouvement/Fédération des Landes.

Pour 2026 :

- le Mercredi 22 Avril, nous recevrons la 3^{ème} pré-sélection de pétanque de Générations Mouvement/Fédération des Landes, en partenariat avec le Club pétanque,
- en mai/juin, nous organiserons l'atelier « rythmez-vous : la danse au service du bien-être » avec l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT).

Autant d'occasions de se retrouver autour de ces activités, pour faire des rencontres, échanger, créer et maintenir le lien social.

**Nous vous adressons
nos meilleurs vœux pour 2026
et surtout une très bonne santé.**

LES AMIS DE LAGASTET



Belle réussite pour le repas sous les platanes de la chapelle le 7 juillet dernier ! 107 convives étaient réunis, couscous méchoui ! La brebis à la rôtissoire était juste assez grosse. La bonne l'ambiance la météo et le fond musicale ont fait le reste. L'équipe des membres de l'association a été présente pour tous les préparatifs et le rangement merci à tous et toutes ! Rendez-vous à l'année prochaine !

Cette année encore les amis de Lagastet ont organisé dans la

chapelle une soirée de Noël, autour du feu avec quelques danses et chants interprétés par la chorale éphémère et accompagnée des enfants de l'école d'Aurice.

Dans cette ambiance chaleureuse et d'intergénération, nous remercions les parents, grands-parents et les professeurs qui ont tout de suite adhéré à notre proposition de renouveler cet événement. Les crêpes, le vin chaud ont nourri les participants et les spectateurs !

Merci à tous !



Un grand merci à Anne Castets pour son investissement et son dévouement durant toutes ces années.



CAFÉ ASSOCIATIF

Le Café associatif a ouvert ses portes en avril 2024 et a rapidement su séduire un large public depuis son lancement. Il représente un véritable espace de partage, de rencontres et d'échanges, n'attirant pas que des habitués. La vente de pains, de viennoiseries et du journal Sud-Ouest s'est enrichie de paniers de fruits et légumes, fournis par "Les Paniers de Mélanie d'Aurice".

Nous avons célébré le premier anniversaire d'Au'Café le 18 mai, lors d'une magnifique journée ensoleillée qui a largement contribué au succès de cet événement. Cette journée sera reconduite en 2026.

Des infos sur Au'Café ? N'hésitez pas à consulter l'application Panneaupocket.

Ouverture tous les dimanches de 9h00 à 13h00



COMITÉ DES FÊTES

Aurice, un village qui aime se retrouver !

Le 3 mai dernier, le comité des fêtes d'Aurice a lancé l'année avec une belle journée placée sous le signe de la convivialité !

Un concours de belote l'après-midi, un bon repas le soir, et bien sûr une buvette pour prolonger la fête jusque tard dans la soirée. Une belle réussite, qui nous donne envie de recommencer très vite !

Notre envie, c'est de proposer, en plus des fêtes d'Aurice, d'autres moments pour se retrouver tout au long de l'année. Des rendez-vous simples, où l'on partage un bon moment entre voisins, amis et familles. Parce qu'à Aurice, on aime quand le village vit !

Cet été, les fêtes n'ont pas été de tout repos... La canicule s'est invitée, mais malgré la chaleur, vous avez répondu présents. Merci à toutes et à tous d'être venus faire vivre nos fêtes, de danser, chanter et sourire même sous le soleil brûlant !

Un grand merci également à la commune pour son soutien et à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible. Vous êtes la vraie force du comité !

On vous dit merci du fond du cœur et à très bientôt pour de nouvelles idées, de nouveaux moments de partage et, bien sûr... de nouvelles fêtes !

En attendant, le comité des fêtes d'Aurice vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année

Le Comité des Fêtes d'Aurice »



70 ANS ET TOUJOURS FRINGANTS !

L'année 2025 a été riche pour notre groupe folklorique. Nous l'avons démarré d'une belle manière en renouant avec une tradition qui nous tient à cœur : le tue-cochon. A l'occasion de notre assemblée générale, nous avons décidé de nous réunir tout au long d'un week-end et toutes générations confondues. Cela a été l'occasion pour les plus jeunes de découvrir cette tradition. Et pour les plus anciens, de transmettre un savoir dans une ambiance unique. Nous en gardons de très bons souvenirs et de quoi nous nourrir pour quelques temps !

Au printemps, l'heure de la danse a sonné ! Les répétitions ont repris avec le plaisir de nous retrouver. Les sorties ont débuté dès le 1^{er} mai à Saint-Perdon pour une exposition de voitures anciennes, et le 24 mai à l'EHPAD d'Hagetmau. Cet été, nous avons participé à des défilés à Saint-Martin d'Oney et Renung, et avons eu le plaisir d'animer des fêtes que nous connaissons bien, Auvillar et Aurice ! Nous avons également transmis nos traditions à des plus jeunes aux centres aérés d'Hagetmau et Geaune. Enfin, une première cette année : nous avons participé à un mariage à Saint-Perdon. Les mariés et leurs invités ont été très heureux de partager cette belle journée avec nous.

L'été s'est terminé avec le mariage de notre célèbre échassier Pierre Larrat et de Pauline, pour qui nous avons eu le plaisir de faire une belle haie d'honneur devant la mairie de Haut-Mauco. Fin de l'été, mais pas de la saison ! En septembre, nous avons défilé à Duhort-Bachen, dansé à l'EHPAD de Saint-Sever, et animé un mariage à Roquefort. Une ultime sortie nous attendait le dimanche 30 novembre au marché des producteurs de Saint-Sever.

Le mois de novembre a été également synonyme de grand événement puisque nous avons fêté les 70 ans des Pastous et Pastourettes (à un an près...) ! Nous avons eu le plaisir de réunir anciens et actuels membres lors d'une journée joyeuse et festive. Au programme, réception et discours, photo de groupe, repas et après-midi dansante, soirée autour d'un buffet pour clôturer cette belle journée ! C'était un bel anniversaire !

Rendez-vous en 2026 pour de nouvelles aventures...



GYM VOLONTAIRE

Le dimanche 26 octobre, une marche rose a été organisée. La somme de 420 euros a été remis à la ligue contre le cancer. Nous remercions les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.



VOLLEY

Nous sommes actuellement 13 sociétaires et nous aimerais bien en avoir quelques-uns ou unes de plus, toujours dans la bonne humeur des jeudis soirs !

Volley loisir

L'association AVLA recrute des joueurs/joueuses de 15 à 115 ans!

SESSIONS TOUS LES JEUDIS SOIRS à 20H à LA SALLE D'AURICE!

+ tournois amateurs

Infos/Contacts

Hervé 06 42 54 23 87
Bernard 07 50 84 37 13

A graphic for the AVLA Volley Loisir association. It features a large yellow volleyball with blue and yellow stripes. There are several yellow arrows pointing towards text and contact information. The text includes details about the association's age range, session times, and contact numbers for Hervé and Bernard.

CLUB PHOTO

Le Photo Club d'Aurice poursuit son chemin avec un programme riche tout au long de l'année. Nous collaborons régulièrement avec plusieurs associations locales d'Aurice, Saint-Perdon ou Bas-Mauco, et répondons aussi à des demandes ponctuelles lorsque des projets spécifiques se présentent.

Cette année, notre groupe compte 17 membres qui se retrouvent chaque premier jeudi du mois dans la salle des arènes, au-dessus de la cantine de l'école. Ces réunions nous permettent d'apprendre et de mieux maîtriser la photographie grâce à des séances techniques et à des sorties où chacun peut mettre en pratique les techniques apprises.

Comme chaque année, nous avons conclu notre saison par notre exposition de novembre, où l'ensemble des créations de l'année est présenté. L'édition de cette année a accueilli un public nombreux avec lequel nous avons eu de beaux échanges, ce qui nous encourage à poursuivre notre dynamique et à préparer les prochaines années avec enthousiasme.

Pour 2026, plusieurs projets sont déjà en préparation, avec des idées variées et parfois singulières qui permettront d'explorer de nouveaux thèmes et de développer nos compétences.



PÉTANQUE

AURICE PÉTANQUE s'apprête à démarrer la saison 2026 avec une trentaine de licenciés.

Chaque début de saison, de nouveaux adhérents intègrent le groupe, accueillis avec plaisir, compensant les rares départs, garantie d'un effectif stable voire en progression. La présence régulière et en nombre de joueurs lors de nos rendez-vous du jeudi après-midi, du vendredi en soirée et même certains dimanches après-midi ainsi que pour les plus compétitifs la participation aux différents championnats des clubs, challenges, qualifications départementales ou autres concours, attestent de la bonne dynamique du club.

Dans les deux compétitions phares de la saison, les championnats des clubs « Vétérans » et « Open » (toutes catégories), le club aurait mérité suite à son parcours en poules de disputer un ou deux tours supplémentaires. En s'inclinant dans les deux cas contre un concurrent direct lors de la dernière journée, la qualification est manquée de peu.

L'effectif féminin encore un peu trop juste, n'a pu cette saison créer une entente avec le club de Saint-Cricq Chalosse qui ne disposait pas non plus d'un nombre suffisant de joueuses disponibles, pour s'inscrire au CDC « Féminin » comme ce fut le cas l'année dernière.

Ces différentes compétitions, championnats des clubs, challenge district Chalosse vétérans, qualifications départementales, concours de clubs ou autres tournois, seront encore au programme 2026.

Trois concours réservés aux licenciés sont prévus sur le boulodrome d'AURICE :

- Vendredi 10 avril à 18 h 45 en Doublettes Mixtes
- Vendredi 29 mai à 18 h 45 en Triplettes
- Vendredi 11 septembre à 18 h 45 en Doublettes Promotion

Et bien sûr, nos rassemblements hebdomadaires.

Rendez-vous est donné à tous, licenciés et nouveaux adhérents, durant cette nouvelle saison pour passer ensemble des moments agréables et conviviaux, que ce soit à l'entraînement ou en compétition.



AMICALE DES ASSOCIATIONS AURIÇOISES (LOTO)

C'est le vendredi 7 mars 2025, lors de l'Assemblée Générale, que Jacques Daguerre, Président de l'Amicale, a entériné sa décision de passer la main et de quitter définitivement ses fonctions.

En présence de nombreux bénévoles, il a été chaleureusement remercié pour son investissement et son importante contribution au développement de l'Amicale durant plus d'une dizaine d'années.

Un nouveau Conseil d'Administration a donc été élu :

- Président : Mathieu BACHE,
- Trésorier : Thierry DUVIGNAU,
- Secrétaire : Danièle BUSTON,
- Membres :
 - pour l'ACCA : Serge BUSTON,
 - pour l'APE : Michaël JUZAN, Julien DUCIEL,
 - pour l'ASA : Maryse JUZAN, Michèle FOSSES, Hubert FARGUES et Francis LAMOTHE,
 - pour les PASTOUS : Carine LAMOTHE, Bastien DARTENUC.



Dates des lotsos 2026 :

Lundis : 5 Janvier, 9 Février, 2 Mars, 13 Avril, 4 Mai, 1^{er} Juin, 6 Juillet, 10 Août, 7 Septembre, 5 Octobre, 2 Novembre, 7 Décembre.

ACCA D'AURICE

Bilan du plan de chasse 2024/2025 :

- **Chevreuil** : pour cette dernière saison, ce sont 39 animaux qui furent prélevés au cours des 7 battues organisées avec une moyenne de 34 chasseurs présents. L'espèce chevreuil continue à bien se porter sur notre territoire, celui-ci lui offrant habitats variés et une nourriture diversifiée propice à son bon développement,
- **Sanglier** : afin de réguler au mieux la « bête noire », ce sont 6 battues réalisées qui ont permis de capturer 24 sangliers dans un premier temps et en complément une protection des semis avec une centaine de sorties en veille d'affûts nocturnes qui ont donné lieu à 4 prises supplémentaires soit un total de 28 suidés pour cette dernière saison. Cette régulation reste stable au vu de la moindre présence d'animaux sur la commune.

Meilleure gâchette auricoise :

Ce prix symbolique de la meilleure gâchette permet de récompenser les chasseurs les plus adroits et surtout ceux qui ont eu la chance d'être à la rencontre des animaux traqués lors des différentes battues organisées.

Classement 2024/2025 :

- 3^{ème} place : 2,5 prises
 - Lamaison Christophe (Montsoué)
 - Labarrère Cédric (Aurice)
- 2^{ème} place : 3 prises
 - Sabathé Damien (Aurice)
- 1^{ère} place : 3,5 prises
 - Cassen Jean-Marie (Saint-Sever).

Effectif 2025/2026 :

Grâce à l'attractivité de notre territoire, notre association ne ressent pas de baisse en termes d'effectif puisqu'elle a récupéré 3 membres de plus que la saison passée soit un total de 77 chasseurs pratiquants.

Repas convivial 2025 :

Cette quatrième édition aura réuni 175 personnes qui ont répondu à l'invitation de l'ACCA pour ce repas offert. La nouveauté de cette édition fut l'organisation de la soirée en plein air sur le boulodrome, la clémence du temps aura permis à tous les convives de partager des moments chaleureux autour de la dégustation de grillades de sanglier et du partage de « verres désaltérants » alliant convivialité et bonne humeur.

Vous remerciant pour votre fidélité, rendez-vous est donné au soir du dernier jour d'école soit le **vendredi 03 juillet 2026** en souhaitant la bienvenue à de nouveaux invités.



INFOS PRATIQUES

NOUVEAU : un guide du tri en ligne

Un déchet à valoriser ou à jeter ? Vous hésitez... Le SICTOM du Marsan met à votre disposition un nouvel outil en ligne gratuit et accessible via l'application Mes déchets SICTOM du Marsan. Très simple d'utilisation, ce guide du tri en ligne fonctionne comme un moteur de recherche.

Faciliter le geste de tri, tel est l'objectif du nouveau guide du tri en ligne sur l'application Mes déchets SICTOM du Marsan. Certains déchets sont un casse-tête pour vous ? Vous doutez de les déposer au bon endroit pour leur donner une seconde vie ou les jeter. Ce geste de tri est pourtant essentiel pour réduire la quantité de déchets à traiter et l'impact de notre consommation sur l'environnement.

Comment ça marche ?

Avec le nouveau guide du tri en ligne, vous trouvez facilement et immédiatement où déposer ou apporter vos déchets.

- Vous saisissez le nom d'un déchet ou d'un objet dans le moteur de recherche.
- Un clic et la ou les recommandations s'affichent selon la localisation de votre domicile : Landes Partage, Repair Café, colonnes à verre, colonnes à textile, colonnes à papier... les solutions pour donner une seconde vie à vos déchets ont été référencées sur notre territoire.
- Vous visualisez aussi les erreurs de tri fréquemment commises.
- D'autres suggestions vous sont proposées.

Quelques exemples

- **Le mouchoir en papier** : il ne s'agit pas d'un emballage, donc vous le déposez dans la poubelle d'**ordures ménagères**.
- **La brosse à dents** : c'est un objet et non un emballage, elle doit donc être déposée dans votre caisse déchèterie ou directement **en déchèterie**.
- Le godet de plante : à déposer en recyclerie ou déchèterie car c'est un objet.
- **Les bouchons en plastique ou en liège** : ils sont collectés **en déchèterie** pour soutenir Agir contre le Cancer et Les Bouchons d'Amour.
- Le smartphone : s'il est encore en bon état, donnez-le à une association caritative ou un proche ou bien revendez-le ; s'il est en panne, privilégiez la réparation avec un Repair Café ; sinon, apportez-le chez Landes Partage ou en recyclerie dans nos déchèteries (les adresses près de votre domicile sont précisées).

UN ESPACE FRANCE SERVICES A SAINT-SEVER

Le 6 décembre dernier, la Communauté de communes Chalosse Tursan a inauguré son 2^{ème} espace France Services à Saint-Sever : un nouvel outil essentiel pour rapprocher les services publics de tous les habitants.

📅 L'Espace France Services a ouvert officiellement au public, mardi 9 décembre 2025.

⌚ Horaires d'ouverture :

Mardi : 09h –12h30 / 14h-17h30

Mercredi : 09h –12h30 / 14h-17h30

Jeudi : 09h –12h30 / 14h-17h30

Vendredi : 09h –12h30 / 14h-17h30

Samedi : 09h –12h

📍 11 rue Lafayette, Saint-Sever

📞 05 58 76 54 34

franceservices.saintsever@chalossetursan.fr

Un Espace France Services est un lieu de proximité où chacun peut être accompagné dans ses démarches administratives du quotidien : santé, retraite, emploi, fiscalité, état civil, permis de conduire, carte grise, CAF, MSA, etc. Véritable facilitateur, il permet de mettre en relation les usagers avec les différents services publics, d'expliquer les procédures, d'aider à la prise en main des outils numériques et d'orienter vers les bons interlocuteurs. Grâce à l'accompagnement personnalisé des conseillers France Services, chaque habitant peut bénéficier d'un accès simple, humain et sécurisé aux services publics, quel que soit son niveau d'aisance avec le numérique ou la complexité de ses démarches.

The collage includes:

- Three smartphones displaying the 'Mes Déchets SICTOM du Marsan' app interface, showing various waste disposal options and search results.
- A QR code with the text 'TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GÉS MAINTENANT ET TRIEZ SEULEMENT !' (Download the app now and sort only!).
- The logo of the République Française (French Republic) with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'.
- The logo of Insee (Institut National de la Statistique et de l'Informatique Économique) with the tagline 'Meilleur pour comprendre'.
- A large graphic for the 'Recensement de la population 2026' (Population Census 2026) featuring a colorful illustration of a town and people.
- A callout box for the census: 'Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.' (Your answers today build the local life of tomorrow.)
- Information about the census: 'Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.'
- A QR code with the text 'Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie. Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.'
- A callout box with the URL 'Q. le-recensement-et-moi.fr'
- A note: 'Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.'
- The 'Panneau Pocket' logo with the tagline 'Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket'.
- Two smartphones displaying the Panneau Pocket app interface, showing various community information and alerts.
- Text: '100% GRATUIT & ANONYME' and '0% PUBLICITÉ'.
- A QR code with a red arrow pointing to it.
- Step-by-step instructions for using the app:
 - Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code.
 - Tapez 'PanneauPocket' dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
 - Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le cœur.
- A note: 'Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com'



70 ans Les Pastous et Pastourettes - Aurice 22 novembre 2025

